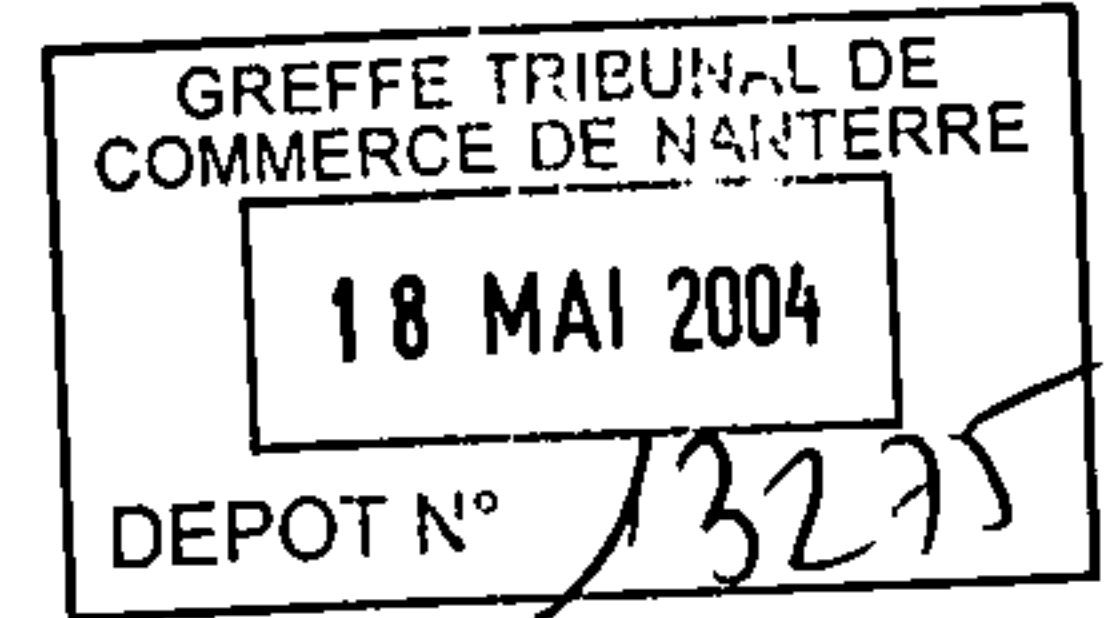


SD



RENAULT

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 24 JUILLET 2003
Renault s.a.s.**



Le 24 juillet 2003 à 9 heures, le Conseil d'Administration de RENAULT s'est réuni au 13 - 15 Quai le Gallo- 92 100 - BOULOGNE-BILLANCOURT.

Etaient présents :

M. SCHWEITZER, Président-Directeur Général.
M. ALANCHE, M. AUDVARD, M. BARBIER, M. CHAMPIGNEUX,
M. GHOSN, M. LADREIT de LACHARRIERE, Mme de La GARANDERIE,
M. LARROUTUROU, M. MARTRE, M. PAYE, Mme SEYVET, M. STUDER.

Absents représentés :

M. BEZARD, représenté par Mme. SEYVET.
M. de COMBRET, représenté par M. SCHWEITZER.
M. RIBOUD, représenté par M. LADREIT de LACHARRIERE.

Assistaient également à la séance :

M. BOUTROU, Secrétaire du CCE.

M. DE SMEDT, Directeur Général Adjoint.
M. DOUIN, Directeur Général Adjoint.
M. FAURE, Directeur Général Adjoint.
M. HINFRAY, Directeur Général Adjoint.
M. LEVY, Directeur Général Adjoint.
M. de VIRVILLE, Secrétaire Général.
M. HUSSON, Secrétaire du Conseil d'Administration.

M. AZIERES, Commissaire aux comptes.
M. MARY-DAUPHIN, Commissaire aux comptes.

Le Conseil, constatant que la moitié au moins de ses membres est présente, peut valablement délibérer.

POINT 2 - COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR.

Le Président confirme que M. HANAWA a démissionné ; après avoir, à nouveau, rendu hommage à celui-ci, il rappelle qu'il convient de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur.

Le Président rappelle que l'article L 225-24 du Code de Commerce dispose : «*en cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire*».

M. RIBOUD, en sa qualité de Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, propose au Conseil la candidature de M. KOEDA. M. KOEDA est co-chairman de Nissan et joue un rôle essentiel dans la coopération entre RENAULT et NISSAN notamment pour avoir été Directeur des Achats.

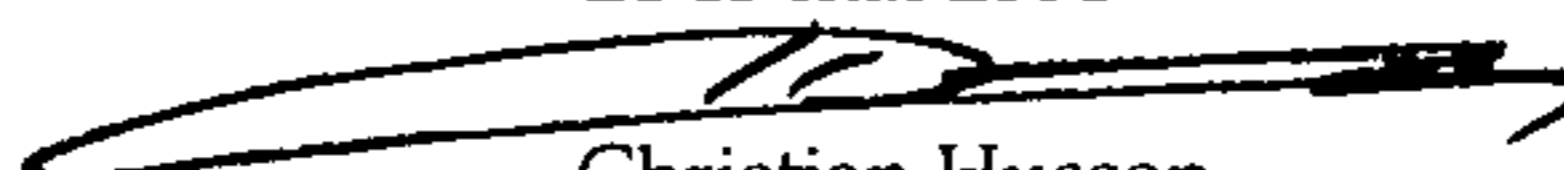
Répondant à une question de M. LARROUTUROU, le Président précise que M. KOEDA n'est pas membre du directoire de l'Alliance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix, M. AUDVARD s'abstenant, le Conseil d'Administration coopte M. KOEDA aux fonctions d'administrateur.

M. KOEDA exercera ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Cette cooptation sera soumise à la ratification de la plus proche Assemblée Générale.

Extrait certifié conforme
Fait à Boulogne-Billancourt
Le 13 mai 2004



Christian Husson
Secrétaire du Conseil d'Administration